

## Commune D'ORVAULT

### DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

### ARRONDISSEMENT

NANTES

### CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

7 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le lundi sept octobre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du premier octobre 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. André NYAMSI-HENDJI

### **Absents ayant donné pouvoir** :

Mme Catherine LE TRIONNAIRE	donne procuration à	Mme Armelle CHABIRAND
Mme Linda PAYET	donne procuration à	Mme Anne-Sophie JUDALET
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
M. Jean-Jacques DERRIEN	donne procuration à	M. Dominique FOLLUT
M. Thierry BOUTIN	donne procuration à	Mme Maryse PIVAUT

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



## 11. Déclassement de véhicules et engins

---

### **Madame VIGNAUX rapporte :**

La gestion du parc de matériels roulants et engins, impose à la Ville d'Orvault de réformer des véhicules et/ou engins, au vu de leur état de fonctionnement, des travaux de remise en état et de leur utilisation par les services.

Pour l'année 2024, il convient de déclasser le matériel suivant :

- TRACTEUR REFORM MOUNTY 100 (AV-291-MD) de 2010.

Cette opération de revente sera confiée par la Ville à OUEST ENCHERES PUBLIQUES, représentée par Maître A. PERDEREAU, Commissaire-priseur.

À la suite d'un inventaire descriptif et estimatif du lot qui constituera la vente, un mandat signé entre la Ville d'Orvault et OEP validera les conditions générales de vente.

Ce principe de vente simplifie les formalités administratives liées à la revente.

### **DECISION**

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le déclassement du matériel susvisé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire en vue de la cession de ce véhicule.

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 8 octobre 2024

Pour le Maire  
**Le Directeur général**

**François BONNEAU**



**Le secrétaire de séance**

**Pierre ANNAIX**



Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 08 OCT. 2024

Et par publication le : 09 OCT. 2024